

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission : 12-févr.-2015 Date de révision : 18-juin-2015 Version 3

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Comet® Disinfecting Sanitizing Bathroom Cleaner - Concentrate

Code du Produit 3-20

ID du produit: 15154320_PROF_NG

Type de produit Produit fini - usage professionnel uniquement

Utilisation recommandée Désinfectant Assainisseur

Restrictions d'utilisation Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former.

Fabricant Procter & Gamble Professional

2 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Adresse de courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - oraleCatégorie 4Lésions oculairesCatégorie 2BCorrosif pour les métauxCatégorie 1

mot indicateur Avertissement

Mentions de danger Provoque une irritation oculaire

Nocif en cas d'ingestion

Peut être corrosif pour les métaux

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence - Prévention Se laver les mains soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

Date de révision: 18-juin-2015

des vapeurs irritantes peuvent se former

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'ingestion

Rincer abondamment à l'eau. Boire un ou deux verres d'eau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - EntreposageStocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

HNOC (danger non classé

autrement)

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
2-Propanol, 1-(2-butoxy-1-methylethoxy)-	-	No	29911-28-2	5 - 10
1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-	-	No	77-92-9	1 - 5
1-Propanaminium, N-(3-aminopropyl)-2-hydroxy-N,N-dim ethyl-3-sulfo-, N-coco acyl derivs., inner salts	-	No	68139-30-0	1 - 5
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	-	No	28348-53-0	1 - 5
Alcohols, C9-11, ethoxylated	-	No	68439-46-3	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si

l'irritation persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir

15154320 PROF NG - Comet® Disinfecting Sanitizing Bathroom

Cleaner - Concentrate

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Date de révision: 18-juin-2015

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau Précautions personnelles

ou les vêtements.

d'urgence

Avis pour les agents d'intervention Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible Méthodes de nettoyage

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker dans un Conditions d'entreposage

récipient résistant à la corrosion.

Produits incompatibles Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

Date de révision: 18-juin-2015

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

9. PROPRIÈTES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique @20°CLiquideAspecttransparentOdeurparfumé

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs NOTE

oH .

point de fusion/congélation
Point/intervalle d'ébullition
point d'éclair

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
> 93.3 °C / > 200 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

15154320 PROF NG - Comet® Disinfecting Sanitizing Bathroom

Cleaner - Concentrate

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité relative 1.042 100% Solubilité dans l'eau

Aucun renseignement disponible Solubilité dans d'autres solvants

Aucun renseignement disponible Coefficient de partage :

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité, cinématique <10 cps

Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en Teneur en COV (%)

COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Date de révision: 18-juin-2015

réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Conditions à éviter

Matières à éviter Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former.

Produits de décomposition

dangereux

aucun en utilisation appropriée.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu. Contact avec la peau Aucun effet connu.

Peut être nocif par ingestion. Ingestion Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Peut être nocif par ingestion.

corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu. Irritant pour les yeux. Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Effets neurologiques Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. Tératogénicité Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu.

15154320 PROF NG - Comet® Disinfecting Sanitizing Bathroom

Cleaner - Concentrate

Effets sur les organes cibles Aucun effet connu. Aucun effet connu. Risque d'aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par la peau	CL50 par inhalation
2-Propanol,	29911-28-2	3700 mg/kg bw (OECD	> 2000 mg/kg bw (OECD	> 2.04 mg/L air (OECD
1-(2-butoxy-1-methylethoxy)-		401)	402)	403)
1,2,3-Propanetricarboxylic acid,	77-92-9	5400 mg/kg bw (//OECD	> 2000 mg/kg bw (OECD	-
2-hydroxy-		401)	402)	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Autres effets néfastes

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

utilisés

Déchets des résidus / produits non Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale

Date de révision: 18-juin-2015

RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales,

provinciales et fédérales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN1760

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a

Désignation UN1760, Liquide corrosif, n.s.a, (citric acid), 8, III, Ltd. Qty.

Classe de danger 8 Groupe d'emballage Ш

IMDG

Numéro ONU UN1760

Liquide corrosif, n.s.a Nom officiel d'expédition

UN1760, Liquide corrosif, n.s.a, (citric acid), 8, III, Ltd. Qty. Désignation

Classe(s) de danger pour le

transport

Ш

Groupe d'emballage

IATA

N° ID/ONU UN1760 Cleaner - Concentrate

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a

Désignation UN1760, Liquide corrosif, n.s.a, (citric acid), 8, III, Ltd. Qty.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Date de révision: 18-juin-2015

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

FIFRA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 3573-54 ATTENTION Peut être nocif par ingestion Provoque une irritation oculaire

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 18-juin-2015

HMIS Ratings
risque pour la santé 3
Inflammabilité 1
Danger physique 0
risque pour la santé 3
Inflammabilité 1
Instabilité 0

Date d'émission :12-févr.-2015Date de révision :18-juin-2015

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

End of SDS